



FAVORISER LA BIODIVERSITÉ DANS LES TRAMES BOISÉES ET ARBUSTIVES D'UN ESPACE PORTUAIRE

DÉCEMBRE 2022

Fiche action du projet Es'PAS de biodiversité du Port Autonome de Strasbourg



**20 ESPÈCES DE
MAMMIFÈRES
DÉJÀ APERÇUES
DANS L'ESPACE
PORTUAIRE**

Les espaces portuaires ne sont pas forcément des sites où l'on s'attend à découvrir une biodiversité riche.

Malgré tout, les espèces ont une capacité d'adaptation importante et certaines trouvent refuge sur ce territoire.

**DES ESPÈCES
AVEC DES
BESOINS DE
DÉPLACEMENT
IMPORTANTES**

Le territoire du Port Autonome de Strasbourg (PAS) abrite des haies et lièges stratifiées composées de divers arbustes et arbres autochtones avec une haute valeur écologique. Elles permettent à tout un cortège d'espèces (oiseaux, mammifères, insectes, etc.) d'établir tout ou partie de leur cycle de vie.

De nombreuses espèces se reproduisent dans les haies (fauvettes, bruant jaune, chardonneret, etc.) et certaines s'y alimentent (consommations de baies produites par les arbustes, d'insectes, etc.) ou les utilisent comme abris et comme lieu de repos.

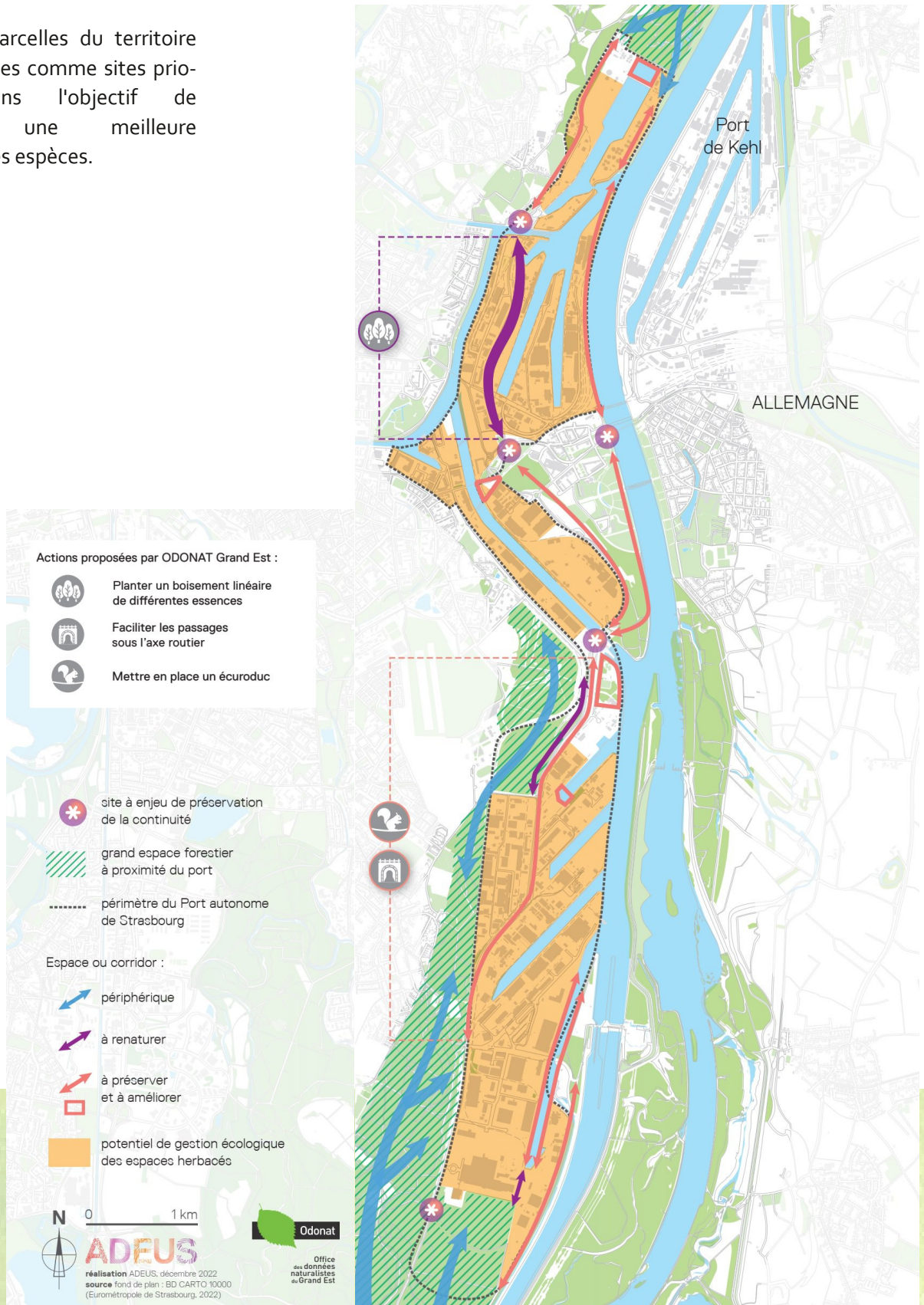
Ce sont des milieux à préserver, à restaurer ou à créer.

**UN POTENTIEL
DE RESTAURATION
ET D'ENTRETIEN
DES ABORDS
ROUTIERS**

Plusieurs mesures peuvent permettre de préserver la fonctionnalité et la connectivité de ces milieux notamment en limitant la mortalité routière et en créant de nouveaux linéaires de haies pour étoffer la trame boisée existante.

MISE EN APPLICATION DANS L'ESPACE PORTUAIRE DE STRASBOURG

- Plusieurs parcelles du territoire sont proposées comme sites prioritaires dans l'objectif de permettre une meilleure circulation des espèces.



LES ABORDS DES AXES ROUTIERS, SUPPORTS DE CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

INTÉGRER DES ÉLÉMENTS PAYSAGERS LE LONG DE LA RUE DE LÜBECK

La rue de Lübeck est présente au sein du Port Autonome de Strasbourg sous forme d'un axe routier Nord-Sud au coeur de l'espace portuaire. Ses abords sont constituées d'une frange herbacée, sans présence de strates arbustives. Une revalorisation de ces strates apporterait un intérêt écologique majeur pour la faune.

Il s'agirait d'intégrer des essences différentes dans un boisement linéaire pour favoriser la diversité spécifique et l'hétérogénéité des habitats.

Ce projet a une réelle plus-value paysagère et pourrait s'adosser à des démarches en cours comme l'aménagement d'une piste cyclable sur la rue de Lübeck (côté Est de la route) ou la constitution d'une entrée vitrine pour le Port Autonome de Strasbourg.



Permettre la présence et circulation de la petite faune en augmentant la densité végétale



Prérequis :

Une étude préopérationnelle et une cartographie détaillée du projet (lieu de plantation notamment) devra être établie avec le soutien d'écologues.

L'entretien de la végétation sur le long terme est également à anticiper dès le départ, ce qui nécessite un avis favorable de l'ensemble des acteurs (propriétaires de sites).

Modalités :

Il s'agit d'envisager une renaturation du secteur avec des essences locales et d'intérêt pour la faune sauvage pour établir une partie ou l'intégralité d'un cycle biologique (lieu de reproduction, de repos ou d'alimentation).

Le projet devra intégrer :

- Des haies stratifiées composées de divers arbustes locaux (dont des arbustes à baies, favorables aux oiseaux) et d'arbres plus hauts,
- Une bande herbeuse longeant les haies permettant d'accroître leur attractivité pour la faune.

Points de précaution :

La mise en place de ce corridor mixte peut être réalisé dans le cadre d'un aménagement plus global (piste cyclable).

Le choix d'essences locales est indispensable et le projet devra comprendre diverses strates arbustives (arbustes, arbres, haies, zones enherbées à fauche tardive) pour disposer d'une valeur écologique importante pour plusieurs espèces et représenter une diversité d'habitats.

Liste indicative d'acteurs à impliquer dans la réflexion/réalisation :

- Port Autonome de Strasbourg
- Eurométropole de Strasbourg
- Propriétaire de sites
- Association naturalistes locales et/ou écologues professionnels

Budget :

Non estimable

Suivi des sites/entretien à prévoir :

La gestion des milieux sera nécessaire (notamment une fauche tardive annuelle de la bande enherbée). A noter que les haies ne demandent pas d'entretien en dehors d'éventuelles interventions en lien avec la sécurité.

Le suivi de l'utilisation du site par la faune est également à prévoir. Un recensement des oiseaux fréquentant les haies pourra être réalisé tous les 2 à 5 ans par exemple. Un suivi des mammifères est également réalisable tous les 2 à 3 ans.

Fréquence de révision de l'action :

Un état des lieux est à prévoir tous les 5 ans et des mesures complémentaires devront être appliquées le cas échéant, en fonction de l'évolution de la haie et de la faune qui s'y sera développée (plantations complémentaires, élimination d'espèces invasives, etc.).

PERMETTRE UNE AMÉLIORATION DU CORRIDOR ÉCOLOGIQUE DE LA RUE DE LA ROCHELLE

La rue de la Rochelle présente un profil très différent de la première. Il s'agit d'un axe routier très fréquenté permettant la circulation au sein du Port Autonome de Strasbourg dans un axe Nord-Sud.

Les abords de l'infrastructure présentent des milieux forestiers ainsi que des milieux anthropisés industriels. La rue de la Rochelle constitue actuellement une discontinuité écologique pour la faune.

Des améliorations sont envisageables en permettant à la faune de passer en dessous ou au-dessus de l'axe routier.



Faciliter la circulation des mammifères en préservant et restaurant les passages sous la route



Prérequis :

Plusieurs passages "ponts sous la route" sont présents au nord de l'axe routier, et peuvent être utilisés dans le cadre d'ouvertures de voie pour la faune sauvage.

Modalités :

L'action consiste essentiellement à réaliser une amélioration de l'existant en aménageant les abords et en améliorant la fonctionnalité des passages.

Points de précaution :

Les passages sous la route sont actuellement secs et non propices à l'installation de végétation. Ils sont également régulièrement encombrés de déchets anthropiques (parfois obstrués). Ils devront donc être améliorés pour permettre le passage de la petite et moyenne faune : nettoyage des déchets, implantation d'espèces végétales locales (type ronciers) aux abords et devant ces passages.

Liste indicative d'acteurs à impliquer dans la réflexion/réalisation :

- Port Autonome de Strasbourg
- Association GEPMA et/ou écologistes
- Propriétaire de sites



Budget :

L'entretien et nettoyage de ces passages peut-être réalisé par des entreprises disposant de ces services (entreprise de paysage, entretien...). La végétalisation peut également se faire naturellement avec la présence des bosquets déjà implantés. Le budget nécessite d'intégrer un suivi naturaliste effectué par une structure compétente, tel que le GEPMA.

Suivi des sites/entretien à prévoir :

Un suivi de ces passages à faune est à réaliser pour mesurer l'utilisation de ces derniers. Il peut s'effectuer par la pose de pièges photographiques. L'achat d'appareil dédié au projet est à prévoir. Un suivi temporel est possible pour les tunnels.

Un entretien régulier est nécessaire pour maintenir la fonctionnalité des passages sur le long terme.

Fréquence de révision de l'action :

Trois années de suivis sont nécessaires pour voir l'évolution et l'utilisation des passages. A terme, diverses actions peuvent être prévues pour renforcer l'efficacité du dispositif (plantation de haies / ronciers au niveau des tunnels, poursuite des suivis, etc.).



Mettre en place un dispositif aérien type écuroduc



Prérequis :

La réflexion autour d'un passage aérien (écuroduc) pour les petits mammifères est envisageable, mais devra obligatoirement se faire en partenariat avec les propriétaires de sites et les structures compétentes dans l'installation et le suivi d'un tel ouvrage. Divers échanges doivent encore avoir lieu à ce sujet, notamment entre le PAS, l'association GEPMA (spécialisé dans l'études des mammifères en Alsace) et l'association COHAB (compétence technique pour la pose d'écuroduc)

Modalités :

À venir, en fonction de la poursuite des échanges et études.

Points de précaution :

Si l'implantation d'un tel ouvrage s'effectue, des autorisations doivent être obtenues (propriétaires des arbres, gestionnaire de la voirie). Une étude de faisabilité doit être effectuée par la structure disposant des connaissances et compétences pour l'installation de l'ouvrage.

L'étude doit aussi permettre de confirmer l'intérêt écologique pour les espèces forestières.



Liste indicative d'acteurs à impliquer dans la réflexion / réalisation :

- Eurométropole de Strasbourg
- Port Autonome de Strasbourg
- Propriétaires de sites
- Association GEPMA
- Association COHAB

Budget :

Prestation par COHAB (envrion 5-6 k€) et suivi réalisable par une structure compétente, telle que le GEPMA.

Suivi des sites / Entretien à prévoir :

Un suivi annuel est à réaliser. Un entretien de l'écuroduc devra être réalisé par une structure compétente (encordage à prévoir).

Fréquence de révision de l'action :

Non détaillée

POUR ALLER PLUS LOIN

SOS Écureuil et Faune Sauvage, 2011, Installation d'un passage protégé "Écuroduc" :

<https://www.biodiversiteetbati.fr/Files/Other/DocComplGTBPU/F23-Ecuroduc-DBaillie.pdf>

LPO Isère, 2021, vidéo de présentation de l'installation d'un écuroduc :

<https://youtu.be/uh1543j9VEYf>



Office
des données
naturalistes
du Grand Est

Odonat

Équipe projet : Éloïse Pariot (*BUFO*), Aurélie Bish (*GEPMA*), Raynald Moratin (*IMAGO*), Éric Buchel (*LPO Alsace*), Aurore Sindt et Vincent Gardet (*ODONAT Grand Est*)

Rédaction : Aurélie Bish (*GEPMA*), Éric Buchel (*LPO Alsace*), Vincent Gardet (*ODONAT Grand Est*)

Photos et cartographies : ADEUS & ODONAT Grand Est, Raynald Moratin (*IMAGO*), Réseau ODONAT Grand Est

Mise en page : Vincent Gardet, Anaïs Gsell-Epailly (*ODONAT Grand Est*)

Validation et relecture : Anaïs Gsell-Epailly (*ODONAT Grand Est*)

En partenariat avec :

